



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### PROCÈS-VERBAL

SÉANCE VIRTUELLE DU 20 MAI 2021

École Secondaire Louis-Joseph-Papineau  
378 rue Papineau, Papineauville

#### Présences :

- ↳ Mme Catherine Lamarche ;
- ↳ Mme Caroline Gratton ;
- ↳ M. André Larose ;
- ↳ Mme Isabelle Lefrançois ;
- ↳ Mme Geneviève Lizotte ;
- ↳ Mme Julie Mailloux ;
- ↳ M. Raphaël Marcotte ;
- ↳ M. Klaus Sylvestre-Ippersiel ;
- ↳ Mme Josée L'Allier ;
- ↳ Mme Céline Blais ;

#### Absences :

- ↳ Mme Mélissa Lacasse ;
- ↳ M. Carl Prévost ;
- ↳ Mme Sylvie Durocher ;
- ↳ Mme Létycia Doucet ;
- ↳ Mme Laurie Meilleur ;

#### CE-05-01 : PRÉSENCE ET CONSTATATION DU QUORUM :

Mme Catherine Lamarche souhaite la bienvenue à tout le monde  
Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h33.

#### CE-05-02 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Mme Catherine Lamarche fait la lecture de l'ordre du jour.  
Il est proposé par Isabelle Lefrançois d'adopter l'ordre du jour après l'ajout du point suivant :  
CE-05-13a) : Remboursement Échange France-Québec.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### CE-05-03 : LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 MARS 2021 :

Il est proposé par Raphaël Marcotte l'adoption du procès-verbal de la séance du 18 mars 2021 tel que déposé.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**CE-05-04 : SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 18 MARS 2020 :**

Le projet de « déjeuners santé spécial étudiant » a été mis sur pied et sera offert aux élèves sous la forme d'un Bagel-œuf-fromage-jambon et jus pour 2\$. Le tout sera offert à la cafétéria de notre école. Il y a entente entre Traiteur-Bergeron et l'école afin que cette dernière lui rembourse la différence du coût réel de ce déjeuner santé.

**CE-05-05 : PAROLE AU PUBLIC :**

Nil.

**CE-05-06 : CORRESPONDANCE :**

Nil.

**CE-05-07 : RÈGLES DE CONDUITE 2021-2022 :**

Dépôt du document « Règles de conduite LJP 2021-2022 ». Josée L'Allier explique les modifications apportées au document en comparaison de l'an dernier.

Il est proposé par André Larose l'adoption desdites règles de conduite pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**CE-05-08 : SYNTHÈSE DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS :**

Dépôt du document « Frais chargés aux parents dans les écoles secondaires du CSSCV – année scolaire 2020-2021 ». Mme L'Allier explique les grandes lignes de ce document.

**CE-05-09 : CONSULTATION DES ÉLÈVES (RETOUR) :**

Tel qu'exigé par le gouvernement du Québec, une consultation a été tenue dernièrement auprès des élèves de notre école. Voici certains points qui ont été soulevés :

- Concernant le code vestimentaire : Jeans troués, casquettes, camisoles, leggings;
- Équipes sportives : football, basketball, soccer, volleyball, hockey, flag football;
- Immobilier: Nouvelles chaises, peindre les classes, café/salon étudiant;
- Aménagement extérieur : Classe extérieure, aménager/rénover terrain de basket;
- Nourriture : Nourriture de l'extérieur;
- Cellulaire : Cellulaire en classe;
- Activités : Arbre en arbre, gaming, skate-park;
- Cours : Pouvoir choisir les options, avoir plus d'art;

**CE-05-10 : POINTS DE LA DIRECTION :**

**A) CAPSULES 7 – CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET SIGNATURE ATTESTATION DE FORMATION:**

Mme L'Allier diffuse la capsule vidéo # 7 : Verbes utilisés et distinction.

Mme L'Allier informe les membres qu'elle leur fera parvenir un formulaire à signer afin de confirmer qu'ils ont suivi les formations et qu'ils ont pris connaissance des fiches et du cahier du membre et de la direction.

(Référence : (<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/> ) ).

#### **B) SCÉNARIO DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021 :**

Mme L'Allier donne de l'information sur la clientèle et le nombre de groupes que nous prévoyons avoir pour la prochaine année scolaire.

#### **CE-05-11 : POINTS DU CA ET COMITÉ DE PARENTS :**

Catherine Lamarche nous informe qu'il y a eu rencontre du conseil d'administration et du comité de parents récemment. Voici les détails qu'elle nous donne :

- Le conseil d'administration du CSSCV a assisté à une présentation de Mme Manon Pagé qui leur a annoncé qu'un centre de pédiatrie sociale va voir le jour à St-André-Avellin. Plusieurs partenaires sont impliqués, et ce sera bénéfique pour tous les enfants de la région.
- Également, Mme Nancy Morin leur a fait une présentation sur le taux de diplomation. La progression du taux de diplomation est conforme aux objectifs que le CSSCV s'est fixés. Les chiffres de 2020 sont différents, car il n'y a pas eu d'examen du ministère cette année-là.
- Comité de Parents : changement de la politique concernant les frais de transport scolaire.

#### **CE-05-12 : ACTIVITÉS ET LEVÉES DE FONDS :**

- Vente de bijoux faits à la main par quatre élèves de 4<sup>e</sup> secondaire. L'objectif de ce projet est d'amasser des fonds pour le bal des finissants;
- La course LJP 2021 aura lieu le 28 mai prochain sur le terrain de notre école sous la supervision des enseignants d'éducation physique et de Kim Pellerin. Ce sont 22 élèves qui y participeront et qui ont été sélectionnés par leur entraînement soutenu et par l'atteinte des objectifs qu'ils s'étaient fixés.
- Des sorties au parc national de Plaisance auront lieu les 1<sup>er</sup>, 2 et 9 juin prochain pour les élèves des groupes 103, 203 et 204. Il s'agit d'activités en lien avec le centre d'excellence des milieux humides Papineau (CEMH) visant à sensibiliser nos élèves à l'importance des milieux humides.
- Des activités seront offertes aux élèves sous forme de bulle-classe les 9, 10 et 11 juin prochain afin de souligner la fin de l'année scolaire.
- Les 16, 17 et 18 juin prochain, l'école soulignera la fin des études secondaires de la cohorte 2021 des élèves finissants sous la forme d'après-midi « bal des finissants ». Le tout se déroulera à la bibliothèque de notre école, en respectant les bulles-classe.
- Le 21 juin prochain, les élèves du groupe 403 feront une sortie plein air à Kenauk sous la supervision de Tobie Adam-Meunier (escalade, canot, etc.);

Il est proposé par Isabelle Lefrançois et secondé par Geneviève Lizotte l'adoption en bloc des activités ci-dessus mentionnées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## **CE-05-13 : QUESTIONS DIVERSES :**

### **a) REMBOURSEMENT ÉCHANGE FRANCE-QUÉBEC :**

Considérant que :

- Tel que mentionné dans une lettre signée par les parents et la direction de l'école (sans argent personnel), « si le voyage de l'échange France-Québec peut se vivre lors de la prochaine année scolaire, les remboursements serviront à payer ce voyage aux élèves participants de l'échange France-Québec 2019-2020. Si le voyage ne peut pas se vivre, les sommes amassées dans le cadre d'activités de campagne de financement serviront à financer la participation de l'élève concerné à d'autres voyages ou activités organisés par l'école lors des prochaines années scolaires ».
- Tel que mentionné dans une lettre signée par les parents et la direction de l'école (avec argent personnel), « l'argent personnel déboursé dans le cadre de ce même projet et déposé dans ce fonds à destination spéciale pourra par contre être conservé par les parents en considérant la somme remboursée ainsi que le montant d'argent personnel déboursé se retrouvant dans l'état de compte produit par Caroline Gratton. Le dernier relevé de vos finances personnelles servira à faire le calcul de la somme que vous pourrez conserver ainsi que du montant qui devra être retourné à l'école. Ce calcul tiendra compte du ratio des sommes engagées pour l'accueil des élèves français lors de leur séjour au Québec. »

Il est proposé par Céline Blais que :

- Étant donné que nous n'avons reçu jusqu'à maintenant qu'un remboursement de 1 000 \$ pour l'annulation du voyage de l'échange France-Québec 2019-2020, tous les parents ayant déboursé 1 000 \$ ou plus pour le voyage recevront le remboursement reçu jusqu'à maintenant.
- Toutes les sommes déboursées par les parents seront remboursées jusqu'à concurrence de 1 000 \$. Les remboursements seront faits en se fiant sur les états de compte produits par les responsables de l'échange France-Québec.
- Tous les montants excédentaires qui resteront à la suite des remboursements des sommes engagées par les parents seront crédités à l'élève comme le prévoit la « Politique relative aux activités de financement » adoptée par le Centre de Service Scolaire Au Cœur-des-Vallées « Aucune somme ne peut être remise en argent, directement à un ou des élèves, quelle que soit l'importance du temps et des efforts consacrés par ceux-ci à la collecte de ces sommes. Seul un événement sociétal exceptionnel jumelé à l'impossibilité de décaler dans le temps ou d'offrir une activité comparable (ex. voyage d'élèves de 5<sup>e</sup> secondaire lors de la pandémie de COVID-19) pourraient justifier une telle remise en argent. »
  - Ces crédits pourront être utilisés pour les prochaines années scolaires pour toutes les activités et tous les coûts reliés à la fréquentation scolaire à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau :
    - Frais scolaires;
    - Frais du PEI;
    - Toutes activités organisées par l'école (équipes sportives, sorties scolaires, bal des finissants, album des finissants, photos scolaires, etc.);
    - Advenant qu'il reste des sommes à la fin du parcours scolaire de l'élève, un chèque sera émis aux parents;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### **CE-05-14 : BONS COUPS :**

- Mme L'Allier souligne le fait que depuis 5 ans Mme Caroline Gratton fournit chaque année une mise en candidature de notre école à l'organisme Musicounts et cette année cela a vraiment valu la peine puisque notre école s'est vu décerner une somme de 13 500 \$ dont un minimum de 50% est pour l'achat d'instruments de musique (guitares, saxophone alto, percussions, etc.), un maximum de 25% pour de la réparation d'instruments de musique et un maximum de 25% pour d'autres types d'achats comme des partitions, un tabouret, etc. L'enseignant de musique, Martin Otis, en est très heureux. Un très gros merci à Caroline !!
- Bouger pour la Banque Alimentaire de la Petite-Nation : Les élèves du groupe 303, sous la responsabilité de l'enseignante Caroline Gratton, ont fait leur activité de campagne de financement qui consistait à faire de l'entraînement physique afin d'amasser de l'argent au profit de la Banque Alimentaire de la Petite-Nation. Leur objectif était de 2 000 \$. Ils ont pu remettre un chèque au montant de 2 520\$ à la Banque Alimentaire. Bravo à Caroline et à tous les élèves du groupe 303 !!!
- Bouge x 100 est un projet chapeauté par l'enseignante Sophie Dancause et le groupe 203 concernant les bonnes habitudes de vie qui ont été un peu négligées pendant la pandémie. Les élèves ont donc organisé des activités pour encourager les élèves à bouger et à prendre de bonnes habitudes de vie pendant 100 jours consécutifs;
- Force Avenir 2021 : trois candidatures se retrouvent au niveau régional, soit : Frédéric Desjardins, élève persévérant; Alex Bertrand, élève engagé; Lee-Han Duquet-Turcotte, Joshua Durand et Ilian Delagrangé, projet engagé « Les portes de Noël »;
- Lee-Han Duquet-Turcotte s'est qualifiée à la finale du concours de journalisme de « La Plume étudiante de l'Outaouais » pour son texte « Sauvons notre planète »;
- Klaus mentionne qu'il est très content que les activités telles que La lutte des clans, l'Odyssée du Sphinx, se soient maintenues durant l'année malgré la pandémie et il souligne également le dévouement de Kim Pellerin à organiser des activités pour les élèves tout au long de l'année;
- Mme L'Allier mentionne un partenariat avec la municipalité de Papineauville qui a payé la moitié des frais encourus concernant le réaménagement de deux terrains de volleyball extérieurs;
- Martin Otis, enseignant de musique, a mis sur pied un projet d'enregistrement d'une chanson qui parle des arts en pause durant le confinement. Le vidéo pourra être visionné sous peu !
- Klaus nous informe que l'album des finissants est maintenant terminé et que nous avons déjà reçu les albums à remettre aux finissants.
- On souligne la belle initiative de remettre des diplômes d'assiduité à certains élèves afin de souligner leur présence constante aux cours en ligne durant la pandémie.

#### **CE-05-15 : DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE :**

La prochaine séance aura lieu le mercredi 9 juin 2021 à 18h30.

#### **CE-05-16 : LEVÉE DE LA SÉANCE :**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Catherine Lamarche la levée de la séance à 19h45.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

CATHERINE LAMARCHE,  
Présidente du conseil d'établissement.

---

JOSÉE L'ALLIER,  
Directrice.